

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 51 (1963)

**Heft:** 30

  

**Rubrik:** Dans les cantons romands

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DANS LES CANTONS ROMANDS

GENÈVE

Elections municipales

Candidates élues

DANS LES COMMUNES

ELECTIONS AU SYSTÈME PROPORTIONNEL

Cologny: Mme Anne-Violaine Bordier. Genthod: Mme Cécile Petit-Pierre, Mlle Claire-Lise Leuba. Lancy: Mme Cécile Ryser. Onex: Mme Madeleine Marquis... Dardagny: Mmes Jacqueline Hutin-Caccia, Isabelle Maendly-Mottas.

ELECTIONS AU SYSTÈME MAJORITAIRE

Avusy: Mme Anne-Marie Desjacques. Choulex: Mme Simone Zürcher. Bellevue: Mme Marie-Thérèse Laravorie. Hermance: Mlle Marguerite Pluz.

EN VILLE

Mlle Gisèle Albrecht, pédagogue et assistante sociale, grande active dans les mouvements sociaux, commissaire des louvetaux pour la Suisse romande. Mme Luce-Léa Borel, professeur à l'École supérieure des jeunes filles... Mme Emilie Chlostergl, militante dans les syndicats...

Mme Jeanine Marli, professeure d'enseignement ménager et co-présidente de la commission des centres de loisirs des Unions chrétiennes. Mme Anne Matile, avocate, juge prud'homme... Mme Collette Oltramare, architecte qui fut la présidente de la Société suisse des femmes peintres...

Life, en page 6, nos commentaires

Conférences et réunions
Jeudi 30 mai, Union des femmes, 22, rue Et-Dumont, 14 h. 30, assemblée générale de l'Union des femmes. 16 h., thé mensuel.

VAUD

Jeu de boules à l'Expo 64?
Ayant appris que l'Expo demandait aux autorités vaudaises l'autorisation d'exploiter un jeu de boules pendant la durée de l'exposition, l'Alliance de sociétés féminines suisses a prié le Conseil d'Etat...

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES AUX PETITS LUTINS
9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66
GENÈVE
Confections soignées pour enfants

Conservation et hygiène de la viande

Le cours sur la viande, organisé par la Commission économique du Centre de liaison de sociétés féminines genevoises, a rencontré un accueil enthousiaste. C'est plus de trente consommatrices qui se sont inscrites pour suivre les différentes séances. La grande salle du Buffet de la gare était donc bondée, le mardi 7 mai, pour entendre la conférence sur la conservation de la viande. La présidente, Mme Bonardelli, après avoir fourni des indications sur les séances à démissionner qu'elles ont suivies, donna la parole à M. Després, directeur du Service vétérinaire municipal.

Le contrôle alimentaire des viandes

S'il s'effectue en trois étapes: examen de l'animal sur pied, examen des organes (autopsie), surveillance des lieux de vente. Les consommatrices rendent service à la communauté quand elles communiquent toute information à ces contrôles, car de nombreuses maladies proviennent de viandes mal surveillées: charbon, morve, ténia, affection typhique... Il ne faut donc accepter que des viandes impeccables et les conserver, le moins longtemps possible, dans de bonnes conditions.

Assemblée générale...

... du Centre de liaison de sociétés féminines genevoises

C'est le 29 avril que se sont assemblées les déléguées des sociétés féminines. Mlle Weibel, présidente, a présenté son rapport d'activité, ainsi que la trésorière, Mlle Zwillen, et les vérificatrices des comptes. Le rapport de la commission économique, par Mme Bonardelli, a témoigné de la vitalité de ses animatrices qui organisent conférences et démonstrations de plus en plus fréquentées: les tissus, le lait, les lessives, ont fait le tour des problèmes des consommatrices. Le rapport de l'Aide aux mères, par Mme Naeff-Marion, atteste l'utilité de cette aide et les multiples démarches qu'il faut faire pour obtenir les subsides indispensables aux secours en médicaments, litier, séjours de vacances, etc.

... des Femmes de carrières libérales et commerciales

L'Association des femmes de carrières libérales et commerciales a tenu son assemblée générale le 20 mars, sous la présidence de Mlle A. Muriset, qui présente le rapport de l'activité annuelle. Mlle Manassévitich présenta le rapport de la commission de réception, Mlle Tapper celui du fonds d'entraide et Mme Barta-Steffea celui des visites aux malades. Les rapports de la trésorière (Mlle Léwy) et des vérificatrices des comptes furent également approuvés. Tous membres du comité, Mmes Nancy Travellat, Manassévitich et Salles, étant démissionnaires, on a élu, pour les remplacer, Mmes Theraulaz et Anne Stettler. Mlle A. Muriset n'est pas encore parvenue à trouver une remplaçante puisqu'il s'agit d'établir le contact entre les diverses activités du club. Pour clore la séance, Mlle Devaud présenta de beaux clichés en couleurs sur les Iles Borromées et Venise. Le Club a eu le privilège de recevoir, le 29 avril, la visite de la présidente internationale de la Fé-

Le planning familial face à l'avortement

Le Groupe des femmes socialistes genevoises avait organisé, le 21 mars, un débat sur la création, à Genève, d'un centre de planning familial. Un grand public emplissait la salle Pilotoff pour entendre parler de ce problème. Mme Boquet, présidente des femmes socialistes de Genève, eut le plaisir de saluer dans l'assemblée la présence de M. le vice-président du Conseil d'Etat et Mme; MM. Spiro, expert de la Coopération technique aux pays en voie de développement, envoyé spécial du Département politique fédéral; Pierre Zumbach, Tuteur général et délégué du Cartel d'hygiène sociale et morale; Mme Droin, présidente de la Commission de la morale à l'Alliance internationale des femmes; Mme Saini, présidente de l'Ecole des parents; Mlle M.-L. Cornaz, directrice de l'Ecole des Etudes sociales; plusieurs députés: Mmes Kammecher, Mueller, Bertholet et Ketterer, le pasteur Secrétan-Rollier, le chanoine Putilaz - venu spécialement du Valais; M. Marcel Hoehstetter, président de Pro Famiglia, Mme Tüscher, du Mouvement populaire féminin et de nombreuses autres personnalités. Cette foule d'enumérations prouve à quel point ce sujet est actuel et combien il préoccupe les milieux les plus divers de notre population.

En ouvrant cette séance, Mme Boquet tint à rendre hommage à M. M. Berenstein, rédacteur de la revue «Le Socialisme démocratique», organisateur de deux séminaires traitant du problème de la «Maternité consciente», l'un à Yverdon, en mars 1962, dont les orateurs avaient été le Dr Gilbert Meyrat, psychiatre à Genève, le Dr Daniel Gétaz, gynécologue à la Maternité de Lausanne, Mme Degoumois, psychologue à Genève, et Mr Emma Kammecher, juriste à Genève. Le second séminaire s'était tenu à Neuchâtel, en novembre 1962, avec comme orateurs, le Dr Pierre Rentschick, de Genève, la doctoresse Reiman de Bâle et le Dr G. Richard, de Neuchâtel.

Le sujet fut remarquablement traité sur trois plans: féminin, médical et juridique par trois orateurs différents. Les plans féminin, éducatif et social, Mme Burgermeister, médecin, professeur d'hygiène sexuelle dans les écoles de jeunes filles, parla surtout de la responsabilité face à la grossesse et de la nécessité d'éduquer pour intervenir sur le plan de la prévention, les jeunes gens ou les parents de jeunes enfants. Car il est nombre de cas où il est indiqué de retarder la venue d'un enfant: plusieurs mariés étudiants ou ayant des engagements financiers lourds, nécessité d'une adaptation psychologique au début du mariage, familles déjà nombreuses. D'ailleurs, le centre de planning familial, tel qu'elle le conçoit, outre qu'il aiderait les jeunes couples à s'aider sans terreur, à ne plus faire dépendre une naissance de l'assentiment de son conjoint, a aussi des cas de stérilité et donne des consultations pré-nuptiales.

Sur le plan médical, le professeur Geisendorff, directeur de la Polyclinique universitaire de gynécologie, parla de l'avortement souvent considéré à tort comme la seule solution aux grossesses non désirées. Pour lui, la vie commence dès l'ovulation, il est donc adversaire de l'interruption de la grossesse. Mais il approuve que la femme rev-

dique le droit de disposer d'elle-même et de ne pas vouloir concevoir si elle n'est pas dans des conditions physiques, morales ou psychologiques lui permettant de devenir mère. Pour le choix des méthodes, il considère celle d'Ogino-Krauss comme inefficace et préconise plutôt la courbe des températures, autorisée par l'Eglise catholique. Il conseille une meilleure éducation du public pour réduire considérablement le nombre des avortements. Il voit dans la création d'un centre de planning familial la possibilité d'étudier les nombreux problèmes que pose la naissance d'un enfant, la régulation des naissances, comme l'harmonie du couple délivré de la hanse des grossesses indésirées grâce à une certaine discipline.

Sur le plan législatif, M. Pierre Jaquet, député, annonça le dépôt d'un projet de loi pour la création à Genève d'un centre de planning familial. Il considère comme essentiel qu'il fonctionne dans le respect absolu de la personne. Son travail consistera surtout dans l'orientation de ceux qu'il faudra aider vers d'autres institutions sociales dans le respect absolu de leurs convictions religieuses. Les conseils seront «personnalisés». Il termina son exposé en rappelant les débuts du planning en butte alors à de vives oppositions et qui compte maintenant des centres dans cinquante-neuf pays. Dans la discussion très intéressante qui suivit, on eut l'occasion d'entendre M. Jean Treina, vice-président du Grand Conseil, parler de ce qui existe déjà à Genève à la Polyclinique de gynécologie où un centre de consultations accueille depuis bientôt cinq ans environ 1300 femmes par an. Il ne serait pas difficile d'en faire un centre de planning familial.

Un débat animé suivit; de nombreuses questions furent posées aux orateurs, qui répondirent avec beaucoup de bonne grâce. Ces questions reflètent de préoccupations souvent opposées, comme le souci d'avoir, ou de ne pas avoir de postérité, des craintes religieuses, matérielles ou sociales, voire le souci de ralentir la vieillesse. Une auditrice demanda: «Que dois-je faire si mon mari refuse d'observer la continence sexuelle?». Entre autres, Mme Tüscher, du Mouvement populaire féminin, posa le problème des interruptions de grossesses légales qu'elle considère moins nocives psychologiquement et physiquement que les grossesses inopportunes ou non désirées. Bien sûr, un centre de planning familial aura encéinté souvent à examiner le cas de femmes déjà enceintes au moment de la consultation, préoccupées à l'idée de la naissance d'un enfant «de trop» ou par la nécessité d'un mariage forcé précoce. Mais c'est autre chose que le planning!

La maternité consciente pose encore bien d'autres problèmes sociaux graves et importants, qui préoccupent les femmes et font l'objet de leurs travaux, tant à Genève que dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel. Cette manifestation dont l'équilibre était excellent, marquant un point important dans le domaine de l'avortement avait attiré un public nombreux et suscité un vif intérêt qui ne s'est démenti à aucun moment.

Cécile-S. Mueller

... De l'Ouvroir de l'Union des femmes

L'Assemblée générale de l'Ouvroir a eu lieu le 25 mars. Le rapport sur l'exercice 1962 a été présenté par Mme Y. Otramare, présidente. Le bilan a révélé une hausse réjouissante des ventes; les achats de tissus ont nécessité une dépense assez élevée de 23 160 fr., mais l'inventaire a montré une réserve de marchandises (étoffes et vêtements) en relation avec ces achats. Les salaires ont été un peu augmentés, ils ont atteint la somme de 40 298 fr.; le loyer, les frais généraux ont coûté plus cher qu'en 1961, mais malgré cela il y a un excédent de recettes de 4488 fr., qui consiste en réserve de marchandises figurant dans l'inventaire; à ce bénéfice d'exploitation s'ajoutent quelques allocations, entre autres celle de la Ville de Genève (1000 fr.), celle de l'Union des institutrices primaires (100 fr.), ainsi que les intérêts des comptes en banque, de sorte que le bénéfice total est de 6062 fr.

L'Ouvroir a occupé cinquante personnes soit quatre employées et quarante-six ouvrières dont dix-sept spécialisées.

Les commandes régulières sont toujours très appréciées: celle du Vestiaire scolaire, des cocardes de Promotions, des blouses de camp pour l'Union chrétienne, des robes de communion, etc., ces commandes assurent aux ouvrières un travail continu et intéressant.

Le comité, qui a eu le grand chagrin de perdre un de ses anciens membres, Mme Alice Rochat, est reconnaissant à toutes les personnes qui lui permettent d'une manière ou d'une autre de poursuivre sa tâche d'entraide pour le travail.

Tout pour le bureau

BAUMANN-JEANNERET
49 RUE DU STAND - 3 Bd GEORGES-FAVON
GENÈVE
PAPERIE Tél. (022) 24 22 10

Exposition permanente de meubles et machines de bureau

ENCAUSTIQUE BRILLANT SOLIDE ABELLE LIQUIDE NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE

... de l'Association Josephine Butler et «La Re- traite». L'assemblée générale de l'Association genevoise Josephine Butler et celle de la maison de la Réception fut organisée au Colony-Club, suivi d'un repas, où les deux visiteuses eurent l'occasion de rencontrer les membres du club de Genève.

La retraite, fondée il y a cinquante-six ans, a de beaux états de services; elle continue d'accueillir de jeunes mères isolées. Cette année, vingt-neuf bébés sont nés là.

Dans une causerie captivante, Mlle Second, la directrice de la maison, a évoqué des cas poignants qui prouvent la nécessité d'un accueil plein d'amour, de compréhension et de discrétion, la nécessité de la préparation de l'avenir des pensionnaires, afin qu'ils puissent gagner leur vie, le tact qu'il faut déployer dans les relations avec la famille pour qu'il n'y ait pas rupture. La patience et le tact permettent souvent d'édifier plus tard des ménages heureux. On conçoit combien il est indispensable qu'une œuvre de ce genre soit privée, ainsi seulement la discrétion est assurée.

... De la Chaîne des mères La «Chaîne des mères» a tenu sa 14e assemblée générale. La présidente, Mme J. Hirsch, après avoir rappelé combien étaient minimes les frais généraux de l'œuvre (environ 5% des recettes), a dénombré ses activités en 1962: dons à diverses œuvres genevoises tels le Mouvement de Jeunesse de la Suisse romande, le service du Tuteur général, la Pouponnière de la Chapelle-sur-Carouge, l'Hôtel maternel, le Bureau des Familles, la Crèche d'altitude, le Troc amical protestant, la Maison des Charités ainsi qu'au Comité d'aide aux enfants algériens et au Home des Alouettes, à Aysin. En France, le Village de Domain à la Murte (Isère) recevait un don pour des matériaux de construction et bénéficiait d'une Action-Pâques généreusement alimentée par les membres de l'association. Enfin, la «Chaîne des mères» organisa un thé-bridge en faveur du Vestiaire de la Croix-Rouge genevoise et participa à la Vente des Alouettes pour tous. Au cours d'un entretien de pénétration et d'humanité, Mme Fert, directrice du centre médico-pédagogique, décrit les douloureux problèmes des enfants débiles mentaux au Foyer de la Forêt. La «Chaîne des mères», reconnaissante à ses nombreux amis et sympathisants leur adresse un chaleureux merci et compte sur la générosité de tous pour faire face à ses obligations croissantes. Compte de chèques postaux 1.8228.